

Informations de base

2020/0363(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Règles communes garantissant une connectivité de base du transport aérien à l'issue de la période de transition prévue par l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique

Subject

3.20.01 Transport aérien de personnes et fret

Zone géographique

Royaume-Uni

Procédure terminée

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme	DANIELSSON Johan (S&D)	11/12/2020
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Mobilité et transports	VĂLEAN Adina	
Comité économique et social européen			
Comité européen des régions			